

ÉDITION & ADMINISTRATION : BOUJAIL, 65, rue des Fabricants (près la place du Tricton) TOURCOING, rue VENTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS BOUJAIL-TOURCOING Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr. Nord et départements L'appel officiel Trois mois, 6 francs. — Un an 24 francs. Abonnement continue sans avis contraire.

REPUBLICAINS Non moins dans la traversée du Nord : La République française a une crise telle qu'elle n'en avait plus connu depuis l'époque néfaste du 16 Mai. Le cléricalisme, maintes fois vaincu par l'union des républicains, s'est redressé à la faveur de nos divisions, et grâce à notre dévouement à un entrepreneur de luttiver nous pays. Et sa puissance grandit chaque jour, et il a repris l'offensive; et il menace nos libertés, nos conquêtes républicaines, l'avenir de notre démocratie.

Les fonctionnaires viennent se réunir de la terreur, persécutés pour leur républicanisme, sacrifiés chaque jour aux basses rancunes des Dantelès, des Pichardes, des Léprieux, des Léprieux, des Léprieux. Nous avons dit ce qu'on n'a pas craint de faire vis-à-vis du Progrès du Nord, M. Méline, et son représentant, M. le préfet Laurencin, ont formé un parti de réactionnaires et de réactionnaires.

Reposés avec perte, nos agresseurs sont avisés d'un incroyable exploit. Ils ont prétendu, contrairement à toute vérité — nous l'avons démontré, et nous le démontrons encore — que nous sommes les auteurs de la loi d'indemnité. Nous avons dit que nous sommes les auteurs de la loi d'indemnité.

Un discours de M. Goblet. Le gouvernement demandait vendredi au Sénat l'adoption de la loi sur les habitades, afin de commencer la discussion du budget, mais plusieurs sénateurs furent empêchés de venir à l'Assemblée.

Un discours de M. Goblet. Le Sénat a voté la loi sur les habitades, et a commencé la discussion du budget. M. Goblet a prononcé un discours sur la situation financière de la France.

Un discours de M. Goblet. Le Sénat a voté la loi sur les habitades, et a commencé la discussion du budget. M. Goblet a prononcé un discours sur la situation financière de la France.

Un discours de M. Goblet. Le Sénat a voté la loi sur les habitades, et a commencé la discussion du budget. M. Goblet a prononcé un discours sur la situation financière de la France.

point, cependant, au-dessus de nos énergies et de nos courages. Soyons d'autant plus résolu et plus unis, que nous nous voyons plus menacés. Et, puisque nous sommes revenus à une situation semblable à celle du 24 Mai et du 16 Mai, prenons-la à la même énergie qu'autrefois, avec la même persévérance, avec la même foi indomptable dans la victoire définitive de la liberté.

Georges ROBERT. Les trains express en France de 1854 à 1896. Un ingénieur civil fort distingué, M. René Varesnes, vient de publier une bien intéressante plaquette sur la nécessité de l'accroissement de la vitesse des trains express.

A propos de la Chine. Après les dépêches anglaises sur la négociation de cet « Ouï » avec la Chine, nous avons eu un interview de M. Hanotaux avec un rédacteur du Times. C'est un système, il n'appartient pas à un homme de les dépêcher, sans sommes convenues de leur part.

Un discours de M. Goblet. Le Sénat a voté la loi sur les habitades, et a commencé la discussion du budget. M. Goblet a prononcé un discours sur la situation financière de la France.

Un discours de M. Goblet. Le Sénat a voté la loi sur les habitades, et a commencé la discussion du budget. M. Goblet a prononcé un discours sur la situation financière de la France.

Un discours de M. Goblet. Le Sénat a voté la loi sur les habitades, et a commencé la discussion du budget. M. Goblet a prononcé un discours sur la situation financière de la France.

Un discours de M. Goblet. Le Sénat a voté la loi sur les habitades, et a commencé la discussion du budget. M. Goblet a prononcé un discours sur la situation financière de la France.

Un discours de M. Goblet. Le Sénat a voté la loi sur les habitades, et a commencé la discussion du budget. M. Goblet a prononcé un discours sur la situation financière de la France.

Journal Républicain Quotidien

LES TRAINS EXPRESS EN FRANCE DE 1854 à 1896

Un ingénieur civil fort distingué, M. René Varesnes, vient de publier une bien intéressante plaquette sur la nécessité de l'accroissement de la vitesse des trains express. Personne, nous le supposons bien, ne saurait s'élever d'objection contre cette redoutable affirmation, que, à l'époque comme au nôtre, où les voyages deviennent de plus en plus fréquents et les distances franchies de plus en plus grandes, l'accroissement de la vitesse des trains express constitue pour le monde un progrès d'un intérêt capital.

Le réseau des lignes de chemins de fer. L'ingénieur D. Baudry, traitant le même sujet, avait ainsi défini les différents vitesses de chemins de fer. Le service de la traction à vapeur, qui représente la réalité du transport, depuis le point de départ jusqu'au point terminus sans tenir compte des stations, c'est une moyenne des temps de marche et de stationnement.

Les trains réguliers les plus rapides circulant sur le réseau de chemins de fer. Pour l'Est : le train de Paris à Nancy ; Pour le Midi : le train de Bordeaux à Cette ; Pour l'Orient : le train de Paris à Calais ; Pour l'Océan : le train de Paris à Nantes ; Pour l'Algérie : le train de Paris à Alger.

Un discours de M. Goblet. Le Sénat a voté la loi sur les habitades, et a commencé la discussion du budget. M. Goblet a prononcé un discours sur la situation financière de la France.

Un discours de M. Goblet. Le Sénat a voté la loi sur les habitades, et a commencé la discussion du budget. M. Goblet a prononcé un discours sur la situation financière de la France.

Un discours de M. Goblet. Le Sénat a voté la loi sur les habitades, et a commencé la discussion du budget. M. Goblet a prononcé un discours sur la situation financière de la France.

Un discours de M. Goblet. Le Sénat a voté la loi sur les habitades, et a commencé la discussion du budget. M. Goblet a prononcé un discours sur la situation financière de la France.

Un discours de M. Goblet. Le Sénat a voté la loi sur les habitades, et a commencé la discussion du budget. M. Goblet a prononcé un discours sur la situation financière de la France.

PRIX DES ANNONCES ANNONCES 0 fr. 25 la ligne. RÉCLAMES 0 fr. 50 la ligne. LES ANNONCES 0 fr. 75 la ligne. LOCALES 0 fr. 25 la ligne.

nos épées Par Fil Téléphonique spécial A la Chambre Commission de l'armée. Le ministre de la marine a pris la commission de l'armée d'examiner le projet de loi déposé le 28 février dernier et qui a pour but de modifier la loi de 1877 sur les régulations militaires.

Le Procès de la Petite République Française. Paris, 23 Mars. — A l'occasion d'un article paru dans le journal le 21 Mars, sous le titre de « Procès de la Petite République Française », nous avons été informés que le Procès de la Petite République Française avait été communiqué en communication avec le garde des sceaux.

Le Procès de la Petite République Française. Paris, 23 Mars. — A l'occasion d'un article paru dans le journal le 21 Mars, sous le titre de « Procès de la Petite République Française », nous avons été informés que le Procès de la Petite République Française avait été communiqué en communication avec le garde des sceaux.

Le Procès de la Petite République Française. Paris, 23 Mars. — A l'occasion d'un article paru dans le journal le 21 Mars, sous le titre de « Procès de la Petite République Française », nous avons été informés que le Procès de la Petite République Française avait été communiqué en communication avec le garde des sceaux.

Le Procès de la Petite République Française. Paris, 23 Mars. — A l'occasion d'un article paru dans le journal le 21 Mars, sous le titre de « Procès de la Petite République Française », nous avons été informés que le Procès de la Petite République Française avait été communiqué en communication avec le garde des sceaux.

Le Procès de la Petite République Française. Paris, 23 Mars. — A l'occasion d'un article paru dans le journal le 21 Mars, sous le titre de « Procès de la Petite République Française », nous avons été informés que le Procès de la Petite République Française avait été communiqué en communication avec le garde des sceaux.

Le Procès de la Petite République Française. Paris, 23 Mars. — A l'occasion d'un article paru dans le journal le 21 Mars, sous le titre de « Procès de la Petite République Française », nous avons été informés que le Procès de la Petite République Française avait été communiqué en communication avec le garde des sceaux.

Le Procès de la Petite République Française. Paris, 23 Mars. — A l'occasion d'un article paru dans le journal le 21 Mars, sous le titre de « Procès de la Petite République Française », nous avons été informés que le Procès de la Petite République Française avait été communiqué en communication avec le garde des sceaux.